

# MELI MELO USMC

N°9 18 décembre 2019

## EDITO

*Je profite de ce Méli Melo de Décembre pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.*

*Ce moment de l'année privilégié, où les liens familiaux, l'amitié, la solidarité sont dans le cœur de chacun, enfants et adultes.*

*Profitez bien de cette pause dans vos activités sportives et professionnelles pour vous ressourcer et repartir d'un bon pied et être en super forme début Janvier 2020.*

*Jean-Jacques Le Coq*



Président du Club Omnisports.

## LA COMPTABILITE

### COMPTE DE RESULTAT

#### 1° Définition du compte de résultat :

Le compte de résultat permet de présenter **les produits et les charges** que le club a enregistrés tout au long de l'activité de l'année ou de son exercice de 12 mois, pour en définir un résultat.

Il importe peu que ces charges ou ces produits soient décaissés ou encaissés (sauf dans le cas de très petites structures, qui tiennent la comptabilité en recettes-dépenses, dans lesquelles seuls les charges payées et les produits encaissés sont pris en considération.)

#### 2° Rôle du compte de résultat :

Le compte de résultat indique l'activité de l'association et son niveau de résultat. Il détaille, dans une présentation normée selon le plan comptable général, l'activité en différents postes :

- ✓ Les ressources ou chiffres d'affaires,
- ✓ Les achats de matières et fournitures,
- ✓ Les charges externes (assurances, entretien, maintenance...),
- ✓ Les frais de personnel,
- ✓ Les impôts et taxes,
- ✓ Les amortissements et provisions,
- ✓ Les charges et produits financiers,
- ✓ Les charges et produits exceptionnels.



## **LE LIVRE JOURNAL**

### **1° Définition du livre journal :**

Les opérations de l'association sont enregistrées dans des journaux auxiliaires, qui ont été choisis par l'association pour enregistrer les opérations selon les pièces comptables. Ces opérations sont comptabilisées de manière **chronologique**, au jour le jour et opération par opération.

### **2° Les journaux auxiliaires :**

L'organisation de la comptabilité définit une structure de journaux dénommés communément « journal auxiliaire » pour enregistrer de manière chronologique les opérations, en fonction des pièces comptables, selon leur nature. Par exemple :

- ✓ Un journal d'achat,
- ✓ Un journal de ventes pour comptabiliser les produits,
- ✓ Un ou plusieurs journaux de banque dans lesquels sont enregistrées par banque toutes les opérations de trésorerie,
- ✓ Un journal d'opérations diverses dans lequel est enregistré les écritures de paie et de charges sociales, les dotations aux amortissements et toutes les écritures non concernées par leur nature par un journal spécifique,
- ✓ Un journal de caisse.

Si l'association a recours à des bénévoles, les contributions volontaires peuvent être enregistrées dans un journal spécifique : le journal des opérations bénévoles.

## **LE GRAND LIVRE ET LA BALANCE GENERALE**

### **1° Définition du Grand Livre :**

Les écritures comptables sont enregistrées dans les journaux auxiliaires sur la base des comptes déterminés par l'association dans son plan comptable.

Cette comptabilité est tenue en partie double (soit un total débit égal total crédit pour chaque écriture)

Les écritures ayant eu pour support un journal auxiliaire, sont, par nature ainsi reportées sur des comptes, dans un document appelé le grand livre.

Le grand livre présente l'ensemble des opérations par compte comptable, compte après compte (de la classe 1 à 7 du plan comptable), de façon chronologique depuis le début de l'exercice.

### **2° Définition de la Balance Générale :**

La balance générale présente à une date déterminée le solde de tous les comptes ayant été utilisés et mouvementés depuis le début de l'exercice dans les journaux auxiliaires pour enregistrer les écritures comptables.



La balance générale est équilibrée (les soldes débiteurs égalent les soldes créditeurs). Elle ne détermine donc pas directement le résultat, mais elle permet d'établir le compte de résultat.

La balance générale à la différence du grand livre, qui donne le détail des écritures dans tous les comptes, ne présente elle que les soldes.

## LE BILAN

The image shows a balance sheet (Bilan) for an association. It is a table with columns for 'Actifs' (Assets) and 'Passifs' (Liabilities). The table is divided into sections for 'Actifs immobilisés' (Fixed Assets) and 'Actifs circulants' (Current Assets). The total assets are 170 000 €. The liabilities are divided into 'Passifs à court terme' (Short-term liabilities) and 'Passifs à long terme' (Long-term liabilities). The total liabilities are also 170 000 €, showing a balanced sheet.

Bilan de l'association	
Actifs	Passifs
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>Passifs à court terme</b>
Immobilisations	Dettes fournisseurs
Immobilisations en cours	Dettes salariales
Amortissements	Dettes fiscales
<b>Actifs circulants</b>	<b>Passifs à long terme</b>
Trésorerie disponible	Fonds propres
Créances clients	Réserves affectées
Autres créances	Subventions d'investissements
Produits à recevoir	Résultat de l'exercice
Charges constatées d'avances	
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
170 000 €	170 000 €

### 1° Définition du Bilan :

Le **bilan** est l'état du patrimoine de l'association à une date donnée.

Il comprend :

- **Les actifs de l'association c'est-à-dire ce qu'elle possède et ce que des tiers lui doivent :**

- ✓ Les actifs immobilisés à leur valeur d'acquisition historique sous déduction des amortissements pratiqués,
- ✓ L'actif circulant : les stocks, les créances clients, les autres créances,
- ✓ Les produits à recevoir,
- ✓ La trésorerie disponible (valeur de placement et comptes en banque),
- ✓ Les charges constatées d'avances.

- **Les passifs de l'association c'est-à-dire ce qu'elle doit :**

- ✓ Aux banques (emprunts, avances bancaires, découverts bancaires),
- ✓ Aux tiers (dettes fournisseurs, dettes auprès des salariés et des organismes sociaux, dettes fiscales, autres dettes),
- ✓ En tant que charges à payer les dettes connues n'ayant pas données lieu à une facture.

### 2° Objet et contenu du bilan :

Le bilan décrit séparément les éléments actifs et passifs de l'association et fait apparaître, de façon distincte les fonds propres.

La présentation des différents postes du bilan utilise le classement des comptes selon le plan comptable.

#### Les fonds propres constitutifs de la situation nette comprennent :

- ✓ Le fonds associatif
- ✓ Les réserves affectées,
- ✓ Les subventions d'investissements,
- ✓ Le résultat de l'exercice.

La situation nette est un indicatif de la santé financière de l'association. Une situation nette positive est le plus souvent associée à une trésorerie positive. Une situation nette négative détermine le plus souvent un besoin de financement en avances ou découverts bancaires ou des retards dans les échéances des dettes à court terme.

### 3° La finalité du bilan :

L'arrêté des comptes et la présentation du bilan est faite à une date donnée, qui est le plus souvent celle de la clôture des comptes de l'exercice de l'association.

Le bilan comprend dans sa présentation tous les actifs et passifs de l'association (déterminés par les classes 1 à 5 de la balance générale).

Le résultat de l'exercice assurera l'égalité du total de l'actif et du passif. Il sera en conséquence déterminé par différence et sera inclus dans le poste de passif appelé situation nette.

#### **Déterminer le résultat est la finalité de la présentation du bilan.**

Pour chaque exercice, l'assemblée générale de l'association statuant sur les comptes de l'exercice, devra non seulement approuver la présentation du bilan mais également voter spécifiquement une résolution affectant le résultat de l'exercice. Cette affectation peut être :

- ✓ Soit une affectation au fonds associatif pour compléter les ressources permettant la gestion courante de l'association,
- ✓ Soit une affectation à une action à mener par l'association entrant dans l'objet social de celle-ci (notion de réserves affectées).

